



# DOMAINE TEMPIER

Originaire de Saint-Etienne, Lucien Peyraud avait toujours rêvé d'être vigneron. Quant à Lucie Tempier, elle était l'héritière du domaine éponyme établi depuis deux siècles dans le village du Castellet. Par son esprit d'entreprise, Lucien devint vite une personnalité marquante de la région. Il milita pour que Bandol obtienne l'appellation d'origine contrôlée en 1941 et défendit sa vie durant le noble cépage mourvèdre.

En 1999, un nouveau régisseur, Daniel Ravier, a été recruté afin de donner un nouveau souffle au domaine. Ce Savoyard d'origine a d'abord renouvelé le parc à foudres puis orienté le domaine vers des méthodes biologiques (sans certification) avant de passer à la biodynamie en 2013. La rigueur de ce travail a porté ses fruits et les vins de Tempier ont vite retrouvé le niveau d'excellence qui avait fait la gloire du domaine.

En 2018, le domaine Tempier a eu l'occasion de s'agrandir en rachetant le vignoble du domaine de la Laidière et est passé à près de 60 ha. Le domaine a entamé une démarche de certification biologique en 2022 qui ne fait qu'officialiser des pratiques bien ancrées dans son histoire.

Depuis toujours, le Domaine Tempier est respectueux et fidèle à la nature. La terre est écoutée, les interventions se font aux rythmes des saisons et du calendrier lunaire. Cette fidélité à l'esprit pionnier se perpétue aujourd'hui, dans les vignes comme à la cave.

*« Apporter plus de valeur au terroir, c'est l'objectif qui nous a guidé lorsque nous avons créé les cuvées parcellaires du domaine. Le travail de la terre est difficile et forge le caractère, en particulier lorsque l'on a recours à des techniques naturelles comme chez Tempier. Mais cela garantit une matière première de qualité. »*

François Peyraud, dernière génération à la tête du domaine de 1963 à 2000





# DOMAINE TEMPIER

## Les Vins Rouges

Bandol Lulu et Lucien

## Les Vins rosés

Bandol